



# Élection du Comité Technique De la COMUE d'Aquitaine Scrutin du 6 décembre 2018

*Les Comités Techniques (CT), instances de concertation, sont chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Ils doivent être consultés sur la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », sur les « règles statutaires et relatives à l'échelonnement indiciaire », sur les « grandes orientations en matière de politique indemnitaire », ainsi que sur « les règles d'horaires et de congés ». Ils sont également consultés pour les restructurations de services (suppressions ou créations) et pour toute modification des organigrammes, structurels ou fonctionnels, même minimes. Ils doivent rendre un avis en amont des décisions. Cet avis peut être éclairé utilement par un avis préalable du CHSCT.*

## **Vous serez amenés à désigner vos représentants au sein des Comités Techniques dans un contexte particulier caractérisé par :**

- La poursuite de la **politique d'austérité** qui contraint au niveau budgétaire notre vie professionnelle et notre vie privée.
- Le développement du **financement sur projets** et de la **précarité** des personnels.
- La **restructuration et territorialisation** de la recherche et de l'enseignement dans les établissements du supérieur.
- Les **regroupements et fusions brutales** et la **concurrence exacerbée** par la course à l'« excellence ».
- La **culture de l'élitisme** à travers la création d'une douzaine d'universités de **dimension européenne**.
- La **loi ORE** (orientation et réussite des étudiants) qui instaure la **sélection à l'entrée à l'université** et la mise en place du **dispositif de tri sélectif ParcoursSup**, véritable gare de triage à moyens constants.

Alors que les **réformes en faveur des plus riches** s'enchaînent (suppression de l'ISF, impôt unique sur l'épargne, etc.), que les **facilités ou cadeaux aux entreprises** demeurent (CICE, CIR, etc.) **malgré leur inefficacité avérée**, que le budget de la défense s'envole, que les **distributions de dividendes aux actionnaires** ont encore augmenté, le gouvernement Macron presse et sanctionne celles et ceux dont le travail est indispensable pour assurer la **rente et les profits** des premiers.

En même temps, **notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser** (avec perte de salaire supplémentaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 du fait d'une compensation insuffisante de la hausse de la CSG), le **gel du point d'indice des fonctionnaires** est à nouveau prolongé. **la part des personnels contractuels ne cesse d'augmenter** (près de 40 % des effectifs désormais) et la part du PIB consacrée à l'enseignement supérieur et la recherche continue d'être **inférieure à la moyenne** des pays de l'OCDE.

Le **Comité Action Publique 2022 (CAP 22)** n'est qu'un gigantesque **programme d'abandon des missions relevant du service public**, incluant la **suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires** sur le quinquennat.

Il suit la seule logique de réduction de la masse salariale de l'État et de transferts de nombre de ses missions au privé :

- attaque du **statut général des fonctionnaires** et recours accru aux **contractuels**,
- institutionnalisation du **salaires au mérite** (productivité, manière de servir...) et vaste plan de **départs volontaires**,
- nouvelle détérioration de nos conditions de travail (temps de travail, mobilité forcée, charge de travail...),
- **fusion des Instances représentatives des personnels (IRP)** et remise en cause des **missions des CAP**.

Pour l'ESR, CAP22 se traduira par : **suppressions** (postes, formations, services...), **précarité**, **mobilité**, **performance**.

**Les suppressions et les gels de postes affectent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche comme les organismes de recherche. La précarité explose partout :**

- Selon le dernier bilan social connu (2016), la **précarité dépassait 30 % chez les enseignants** en 2015, elle était de plus de **39 % pour les personnels BIATSS**, alors qu'elle était de plus de **45 % pour les personnels ITRF**.
- Au prétexte d'une **rationalisation des coûts** qui s'effectue désormais au niveau des ComUE dans les cadres de la procédure d'accréditation, l'**offre d'enseignement et de cursus est réduite**.
- La **sélection** en master d'abord, puis à l'entrée en licence, crée de **nouvelles obligations et de nouvelles tâches** qui viennent s'ajouter à une charge de travail déjà forte.
- **L'accueil et les conditions de formation** des étudiantes et des étudiants se dégradent chaque année davantage. Entre les estimations du MESR en 2008 sur l'évaluation des effectifs étudiants en 2017 et le nombre constaté en 2017, ce sont près de 500.000 places qui manquent pour les accueillir toutes et tous.

**Dans nos universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche, le plan de restructuration d'ampleur nationale auquel nous sommes confrontés avec les ComUE et fusions entraîne son lot d'inégalités et d'injustices. La concurrence entre établissements s'aggrave et fait la ruine du service public national d'enseignement et de recherche au profit du privé qui recueillera tous les bénéfices de cette destruction programmée.**

# TOUS CONCERNÉS ! TOUTES CONCERNÉES !

Tous les agents exerçant leurs fonctions dans l'établissement sont électeurs

*Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de l'établissement et ce indépendamment de l'affectation statutaire: personnels titulaires ou contractuels (y compris les Contrats Uniques Insertion), ITRF, AENES, bibliothèques, enseignant.es, enseignant.es-chercheur.euses de l'université, ITA et chercheur.euses des UMR rattachés à l'établissement.*

## Des élues et élus CGT FERC Sup pour la défense inconditionnelle du Service public et du statut général des fonctionnaires

*Les regroupements à marche forcée de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche au sein de ComUE ou d'établissements fusionnés, se font sans tenir compte des avis des instances de discussion, tant au niveau des établissements que du ministère. Sur le terrain, nous avons des personnels en plein naufrage sur le devenir de leur métier et de leurs missions. Ces mutations brutales ont des conséquences catastrophiques entraînant un état de souffrance au travail jamais vu.*

Nous sommes là pour proposer une autre voie, un autre mode de fonctionnement que celui de la rentabilité au mépris de l'humain. En toute indépendance dans le Comité technique de notre établissement et dans l'intérêt à long terme de la majorité de la population, les élues et les élus CGT continueront à défendre :

- ✓ Les valeurs du Service public d'État contre la logique d'entreprise ; nous sommes un service public au service du public et non un service au public.
- ✓ Le maintien du Service Public national, de toutes les disciplines scientifiques, de tous les services et unités de recherche et d'enseignement; des formations validées par des diplômes nationaux, parce que c'est la seule garantie de l'égalité d'accès et de reconnaissance des qualifications sur l'ensemble du territoire.
- ✓ La sauvegarde et l'amélioration du statut de la Fonction Publique d'État des personnels et des statuts particuliers (enseignants-chercheurs par exemple), ainsi que la titularisation des contractuels dans ces statuts, pour obtenir de nouvelles avancées sociales.
- ✓ Le maintien de la gestion des personnels des organismes de recherche (ITA et chercheurs) par ces organismes (CNRS, INSERM, INRA, etc.), parce que c'est un des moteurs de la recherche.
- ✓ Les droits statutaires des agents en refusant la politique d'individualisation des carrières et des salaires imposée notamment par l'instauration du RIFSEEP ; en refusant également la gestion locale des personnels qui détruisent nos garanties collectives, parce que plusieurs individualités mises en compétition ne seront jamais plus efficaces qu'une équipe soudée et solidaire.
- ✓ L'amélioration des conditions de travail de tous les personnels, leurs conditions matérielles et le respect de leur dignité, en lien avec tous les salarié.es conformément à l'esprit de la CGT, parce qu'il faut que tous les citoyen.nes puissent continuer à bénéficier du meilleur Service public possible sur l'ensemble du territoire, ce qui est le fondement de notre République.
- ✓ Au sein du CHSCT, nous défendrons également le droit à la santé et à la sécurité de tous et toutes sur le lieu de Travail auquel doit se conformer toute politique de qualité de vie au travail (QVT). C'est la qualité du Travail dans la vie que nous exigeons.

**ENSEMBLE, SAUVEGARDONS ET RENFORÇONS LA FONCTION PUBLIQUE  
POUR UN SERVICE PUBLIC NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE,  
LAÏQUE, DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATEUR**

*Voter CGT c'est d'abord montrer que nous voulons compter, qu'on ne peut pas nous faire avaler n'importe quelle couleuvre et que nous tenons à offrir à notre jeunesse toutes les chances de bien se former, au plus haut niveau possible. C'est également affirmer que la solidarité n'est pas un vain mot et que nous voulons la faire vivre contre vents et marées. Ce vote permettra également de déterminer la composition du CHSCT de l'établissement et la place que la CGT tiendra dans cette instance où les personnels ont encore la possibilité de reprendre la main sur leur Travail.*

**Le 6 décembre, JE VOTE  
ET JE FAIS VOTER CGT**

[www.elections.fercsup-cgt.net](http://www.elections.fercsup-cgt.net)

